

SCP Jacques Martin – Gilles Chausselat

Société titulaire d'un office de Commissaire-Priseur associé
3, impasse des Cheval-Légers
78000 Versailles

Téléphone 01 39 20 10 40
Télécopie 01 39 50 48 23

Mercredi 23 Mai 2017

A 10 H 30

VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES APRES L.J. SARL DISTRIMEUBLE

A la requête du Tribunal de Commerce de Versailles

**Sur Place : Route André Citroën Lot 39
78140 VELIZY - VILLACOUBLAY**

MAGASIN DE MOBILIER ET DE DECORATION

Bibliothèques, meubles TV, table de salon, fauteuils, tables basses, lit, cadres, bougeoirs, paravent...

Réfrigérateur INDESIT, Machine à café double NESPRESSO, Four micro-ondes KERWARE...

Exposition publique : 1/2 d'heure avant la vente

Enlèvement du matériel le jour même et sans dégradation des locaux – matériel vendu en l'état sans garantie

Photos et informations supplémentaire sur interencheres.com
PAIEMENT au comptant PAR CB (avec déplaçonnement si nécessaire) OU ESPECES (max. 1000€).
FRAIS EN SUS DES ENCHERES 14.4% TTC - T.V.A. RECUPERABLE POUR LES ASSUJETTIS.

SCP Jacques Martin – Gilles Chausselat

Société titulaire d'un office de Commissaire-Priseur associé
3, impasse des Cheveau-Légers
78000 Versailles

Téléphone 01 39 20 10 40
Télécopie 01 39 50 48 23

CONDITIONS DE VENTE

Exposition publique : 1 heure ou ½ heure avant la vente
(se renseigner avant chaque vente)

Frais légaux : 14,40 % TTC – TVA récupérable pour les assujettis

PAIEMENT au comptant :

- PAR CB (avec déplafonnement si nécessaire),
- ESPECES (max. 1000€).

Enlèvements immédiats (se renseigner pour les délais)

Aucun ordre d'achat ou enchère téléphonique

LES LOTS SONT VENDUS EN L'ETAT SANS GARANTIE

L'exposition préalable ayant permis l'examen des lots, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

LES LOTS SONT SOUS LA RESPONSABILITE DES ACQUEREURS UNE FOIS L'ADJUDICATION PRONONCEE

Enlèvements et démontages immédiats à la charge et sous la responsabilité des acquéreurs

Seul l'acheteur saurait être tenu responsable des éventuels dommages causés aux locaux

Si des actifs vendus dans le cadre de la vente n'ont pas été enlevés par les acquéreurs lors de la restitution des locaux aux bailleurs, la SCP MARTIN – CHAUSSELAT ne pourrait être tenue responsable.

Photos et informations supplémentaire sur interencheres.com
PAIEMENT au comptant PAR CB (avec déplafonnement si nécessaire) OU ESPECES (max. 1000€).
FRAIS EN SUS DES ENCHERES 14.4% TTC- T.V.A. RECUPERABLE POUR LES ASSUJETTIS.